Filière initiale

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEUR LOISIR SPORTIF (CQP ALS)

Certificateur = OC'Sport

RNCP = 38820 *(enregistrement au 27/03/2024-validité 4 ans)*

Code CPF = A VENIR

Pour des plus amples précisions, « Ctrl + clic » pour suivre le lien ci-dessous :

RNCP38820 - CQP Animateur de loisir sportif

CHIFFRES ISSUS DE LA SESSION CQP MIXTE
Saison 2023/2024

1 – Certifiés au Jury OC'Sport (juillet 2024*)*
- Taux de présentation **= 100,00 %**
- Taux de réussite **= 100,00 %**

(11 apprenants/11 candidats évalués/11 candidats certifiés)

2 – Taux de satisfaction (mai 2024*)* **= 88,63 %**

Maximum = 20

Minimum = 10

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations ?
Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référent handicap : Samantha Timar – 07 83 95 40 82

POUR QUI ?

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives. Possibilité de prétendre à des équivalences ou des allègements : Les titres, diplômes, certifications professionnelles listées ci-dessous, peuvent donner droit à équivalence et à dispense d'épreuves des prérequis à l'entrée, des exigences préalables à la mise en situation pédagogique ou unités de compétences constituant le CQP Animateur de Loisir Sportif : CQP ALS option JSJO ou option ARPO, BPJEPS spécialité éducateur sportif toutes mentions dont mention activités physiques pour tous ou mention activités de la forme option cours collectifs.
En cas d'éligibilité, il convient de contacter l'organisme de formation par mail à formationepgvcentre@gmail.com
Aucun titre, diplôme, certification professionnelle non enregistrés au RNCP ne donne droit à l'équivalence d'un ou plusieurs blocs de compétences.
La certification du CQP ALS se compose de trois blocs de compétences, chacun pouvant être validé individuellement (aucune compensation entre les blocs n'est permise). Une personne qui n'a pas validé l'ensemble des blocs ne pourra pas obtenir la certification. Toutefois, elle conservera le bénéfice des blocs validés pendant la durée de validité du CQP, soit jusqu'à la prochaine mise à jour du référentiel par la branche des sports, prévue le 27 mars 2028.
cf. CODE DU SPORT https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042269397

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire, dès l'entrée en formation, du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), AFPS ou tout diplôme en équivalence PSC1 à jour de son renouvellement (AFGSU Niv1 ou 2 – CSST)
- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal
- Avoir plus de 18 ans à la date du jury plénier
- Avoir obtenu l'attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité : temps d'enregistrement de la certification au RNCP) ou bien être en possession d'un brevet d'animateur fédéral.

PS : A l'issue de l'entrée en formation, il conviendra de fournir IMPERATIVEMENT une attestation de « stagiaire en formation » délivrée à partir du site EAPS. Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

LES OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

- Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
- Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)

- Techniques cardio
- Renforcement musculaire
- Techniques douces
- Activités d'expression

CONTENUS DU STAGE DE LA FORMATION

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Élaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée..
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences métiers de l'animateur/animatrice sportif/ve.
- Mise en situation d'animation progressive tout au long du processus de formation
- Animation de séances et de séquences pédagogiques avec Feedbacks
Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.
- Evaluation formative des compétences et des connaissances via des activités en présentiel (Etude de cas, travaux en sous groupes) et des Quiz
- Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonneront le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.
- Outils de formation coconstruit avec les stagiaires
- Démarche de formation dite de l'adulte comprenant une forte sollicitation verbale et cognitive via : prise en considération des représentations, des approches inductives, déductives, le conflit sociocognitif, la métacognition
- Temps de mises en pratiques (de l'observation, du vécu, de l'animation, de l'analyse)
- Mise en situation professionnelle intégrative (Centre de formation/structure d'accueil animation /Tuteur structure formé)
- L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs de la FFEPGV habilités nationalement par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire pour l'encadrement et l'accompagnement.

TUTEUR PROGRAMME

Samantha TIMAR, Tuteur-programme

TUTEURS COURS

- Carine LAMBERT, BPJEPS AGFF, Conseillère de formation, Directrice de formation
- Charlène DIEUDONNE, D.E. de danse, Conseillère de Formation
- Isabelle SABATIER, Licence STAPS APA et Éducation Motricité, diplôme international Pilates Institute
- El Mehdi EL MEHDAOUI, BPJEPS AGFF, Conseiller de Formation

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Fiches enfant (3-6 ans)
- Carnet d'accompagnement et Carnet de bord de l'animation enfant
- Grilles d'observation : des publics, de préparation, d'analyse de pratique + grille de préparation
- Support de cours Book CQP regroupant l'ensemble des documents pédagogiques (Généraux et Projet Action d'Animation ; Caractéristiques des différents publics et sécurité ; Objectifs pédagogiques ; Séance Sport Santé et contenu).
- Livret de Formation
- Plateforme d'apprentissage à distance avec accès personnalisé aux contenus de formation (formule mixte uniquement)
- Application EPGV learning permettant l'accès à 123 mouvements & 3 chorégraphies de niveau différent
- Modules complémentaires
- Accès à nos Rendez-vous Sport Santé et Vidéos à la demande

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

DURÉE = 235h50 réparties comme suit		*Détail par Bloc de Compétences*		
		Bloc 1	*Bloc 2*	*Bloc 3*
En centre	**= 112h00**	*112h00*	*21h00*	*21h00*
Contenus digitaux (*FOAD asynchrone*)	**= 28h00**			
Classes virtuelles (*FOAD synchrone*)	**= 14h00**			
Mise en Situation Professionnelle	**= 80h00**	*55h00*	*25h00*	/
Certification	**= 1h50**	*1h10*	*0h20*	*0h20*

Formule CQP ALS AGEE Mixte (présentiel + E-learning)

*****CALENDRIER*****

Lieu du positionnement, de la formation et des évaluations :
ETHIC ETAPE BLOIS – 37 rue Pierre et Marie Curie – 41000 BLOIS

Limite d'inscription = 20/10/25

Positionnement le samedi 08 novembre 2025

1h30 →Classe virtuelle N°1 (Lancement) = jeudi 27 novembre 2025 (de 12h00 à 13h30)

28h00 →Module 1 en présentiel = jeudi 04 décembre 2025 + vendredi 05 décembre 2025 + samedi 06 décembre 2025 + dimanche 07 décembre 2025

1h30 →Classe virtuelle N°2 = jeudi 11 décembre 2025 (de 12h00 à 13h30)
1h30 →Classe virtuelle N°3 = jeudi 15 janvier 2026 (de 12h00 à 13h30)

21h00 →Module 2 en présentiel = vendredi 16 janvier 2026 + samedi 17 janvier 2026 + dimanche 18 janvier 2026

1h30 →Classe virtuelle N°4 = jeudi 29 janvier 2026 (de 12h00 à 13h30)
1h30 →Classe virtuelle N°5 = jeudi 12 février 2026 (de 12h00 à 13h30)

21h00 →Module 3 en présentiel = samedi 21 février 2026 + dimanche 22 février 2026 + lundi 23 février 2026 (Vacances scolaires)

1h30 →Classe virtuelle N°6 = jeudi 05 mars 2026 (de 12h00 à 13h30)
1h30 →Classe virtuelle N°7 = jeudi 19 mars 2026 (de 12h00 à 13h30)

21h00 →Module 4 en présentiel = vendredi 27 mars 2026 + samedi 28 mars 2026 + dimanche 29 mars 2026

1h30 →Classe virtuelle N°8 = jeudi 09 avril 2026 (de 12h00 à 13h30)
2h00 →Classe virtuelle N°9 = jeudi 30 avril 2026 (de 12h00 à 14h00)

21h00 →Module 5 en présentiel = samedi 09 mai 2026 + dimanche 10 mai 2026 + lundi 11 mai 2026

1h50 →Certification = samedi 23 mai 2026
Rattrapage = samedi 06 juin 2026

+ 28h00 de contenus digitaux à réaliser tout au long de la formation (FOAD asynchrone)
+ 80h00 de mise en situation professionnelle → **à réaliser entre le 28 novembre 2025 et le 07 mai 2026 dernier délai**

- **HORAIRES** : Variables selon emploi du temps entre 8h00 et 18h00 / **PARTICIPANTS** : 20 participants maximum

COÛT FRAIS PÉDAGOGIQUES *(sans allègement)*	=	2 337,45 €

→ Soit un coût horaire de formation de 15,00 € → Soit un nombre d'heures de formation de 155h50
En cas de refus de prise en charge par un financeur, une demande d'aide financière pourra être formulée auprès du COREG, de votre CODEP d'appartenance et/ou de votre structure de mise en situation professionnelle

→ Vous mobilisez votre CPF : un lien pourra vous être adressé, sur demande, en vue de faciliter votre inscription à la formule de formation choisie (8 formules possibles)
→ PS : Une contribution financière obligatoire de 102,23 € vous sera demandée lors de votre inscription

1 - CQP ALS AGEE sans bonus
2 - CQP ALS AGEE bonus Fitness
3 - CQP ALS AGEE bonus Senior
4 - CQP ALS AGEE bonus MC APA
5 - CQP ALS AGEE bonus MC APA+ Fitness
6 – CQP ALS AGEE bonus MC APA + Senior
7 - CQP ALS AGEE bonus Fitness + Senior
8 - CQP ALS AGEE bonus MC APA + Fitness + Senior

SUIVI ET ÉVALUATION

VALIDATION DE LA FORMATION	MODALITÉS DE VALIDATION
Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF).	• Feuilles de présence, Fiche d'émargement, Formulaires d'évaluation de la formation • Evaluation formative : - Quiz d'autoévaluation en ligne sur la plateforme e-Learning / Questionnaires - Situations interactives (auto-évaluation) - Mises en situation pédagogique (Préparation et animation de séances et de séquences)

MODALITÉS DE CERTIFICATION

BLOC DE COMPETENCES 1 - Epreuve 1 :
• Elaboration d' un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif à partir de son terrain de stage

• Entretien à partir du document de présentation du cycle ☞ *Durée 20 minutes maximum*

BLOC DE COMPETENCES 1 - Epreuve 2 :
• Mise en situation d'animation d'une séance ☞ *Durée 30 minutes hors temps de préparation et d'accueil*

• Entretien individuel sur la séance ☞ *Durée 20 minutes maximum*

BLOC DE COMPETENCES 2
• Elaboration d'un écrit de présentation de son stage

• Entretien individuel du candidat sur la séance par deux évaluateurs à partir du document de présentation ☞ *Durée 20 minutes maximum dont 5 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 15 minutes de questions*

BLOC DE COMPETENCES 3
• Présentation d'un projet professionnel
Les évaluateurs entretiennent le candidat individuellement à partir de la présentation du projet professionnel du candidat ☞ *Durée 20 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat, et 15 minutes maximum de questions réponses*

Les certifications auront lieu le 23/05/2026
Épreuve de rattrapage : Une épreuve de rattrapage est prévue le 06 juin 2026

DIPLOME REMIS : Diplôme professionnel délivré par la branche sport (Commission paritaire nationale emploi – formation – CPNEF) – Niveau IV
La totalité du cursus de formation doit être effectuée sur une période maximale de deux ans. Toutefois, en cas de force majeure dûment reconnue par le centre de formation, une prorogation du livret de formation d'une durée d'un an pourra être accordée, une seule fois sur demande écrite du stagiaire.

POUR ALLER PLUS LOIN
Nous vous conseillons de suivre après cette formation les filières « publics » et/ou « spécifiques ».

POINTS FORTS
• Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
• Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
• De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
• Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
• Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
• Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
• Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

CONTACTEZ VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Cher : 02 48 50 48 81 / 06 24 91 75 45	Eure et Loir : 06 48 93 93 70	Indre : 06 30 29 25 85
Indre et Loire : 06 71 77 28 78	Loir et Cher : 06 17 79 94 72	Loiret : 06 36 83 55 09

Dernière actualisation = mars 2025